



# Rôle et Importance de l'Avocat Postulant dans le Système Judiciaire

Fiche pratique publié le 03/10/2023, vu 2057 fois, Auteur : [Blog de Le Bouard Avocats Versailles](#)

**Découvrez le rôle crucial de l'avocat postulant dans le système juridique français. Apprenez ses responsabilités, obligations et comment il contribue à l'efficacité du système.**

Le système légal en France, riche en subtilités et complexités, requiert différents acteurs spécialisés pour son bon fonctionnement. L'avocat postulant, bien que méconnu du grand public, est essentiel pour la fluidité des procédures judiciaires.

## Clarification du Rôle de l'Avocat Postulant dans le Contexte Légal

L'avocat postulant agit comme un maillon crucial dans la chaîne judiciaire, en particulier lorsque la compétence territoriale est en jeu. Il permet aux avocats plaidants de se concentrer sur les aspects fondamentaux de l'affaire, tout en assurant le respect des formalités et des règles locales. En somme, il contribue à l'efficacité du système légal.

Le but de cet écrit est de mettre en lumière les responsabilités, les devoirs et les domaines d'expertise de l'avocat postulant. Nous nous baserons également sur des textes de loi et des articles académiques pour éclairer cette thématique.

Nous débuterons par une exploration de la définition légale de l'avocat postulant, en nous référant à l'article 5 du décret n° 91-1197 du 27 novembre 1991 qui régit la profession d'avocat. Par la suite, nous distinguerons les fonctions de l'avocat postulant de celles de l'avocat plaidant, avant de conclure sur les domaines d'intervention de l'avocat postulant.

## Définitions et Distinctions du postulant

### Définition Juridique

Selon l'article 5 du décret n° 91-1197 du 27 novembre 1991, l'avocat postulant est celui qui est inscrit sur une liste spécifique du barreau du Tribunal de Grande Instance où il exerce. Cette inscription lui confère le droit de représenter les parties devant ce tribunal.

### Différences entre l'Avocat Postulant et l'Avocat Plaidant

Il est impératif de distinguer l'avocat postulant de l'avocat plaidant. L'avocat plaidant est celui qui représente et défend les intérêts de son client lors des audiences. Il est le visage de l'affaire, celui qui argumente, négocie et plaide. L'avocat postulant, quant à lui, n'intervient généralement pas lors des audiences. Sa mission est plutôt centrée sur les aspects procéduraux de l'affaire, tels que le dépôt des actes et le suivi des formalités.

## Domaines d'Intervention du postulant

L'avocat postulant opère dans divers domaines, allant du droit civil au droit commercial, en passant par le droit de la famille et le droit du travail. Sa compétence est généralement territoriale et dépend du tribunal auprès duquel il est inscrit. Il peut être amené à intervenir dans des affaires complexes nécessitant une connaissance approfondie des règles de procédure locales.

## Les Conditions d'Intervention de l'Avocat Postulant

### Critères de Compétence Territoriale

La compétence territoriale de l'avocat postulant est strictement encadrée par la législation française. Selon l'article 5, alinéa 2, du décret n° 91-1197 du 27 novembre 1991, l'avocat postulant est inscrit sur une liste spéciale du tableau de l'Ordre des avocats du Tribunal de grande instance auprès duquel il postule. Cette inscription territoriale lui confère le droit exclusif de représenter les parties devant ce tribunal spécifique. Il est donc impératif que l'[avocat postulant à Versailles](#) soit inscrit auprès du tribunal compétent pour l'affaire en question.

### Types d'Affaires dans lesquelles il Peut Intervenir

L'avocat postulant peut intervenir dans une multitude de domaines juridiques, allant du droit civil au droit commercial, en passant par le droit de la famille et le droit du travail. Toutefois, il est à noter que son intervention est souvent sollicitée dans des affaires où la compétence territoriale du tribunal est un élément clé. Par exemple, dans les affaires de divorce où les parties résident dans des juridictions différentes, l'avocat postulant peut être d'une aide précieuse.

### Conditions Préalables à son Intervention

Avant d'intervenir dans une affaire, l'avocat postulant doit s'assurer de plusieurs éléments. Premièrement, il doit vérifier sa propre compétence territoriale en fonction du tribunal saisi. Deuxièmement, il doit s'assurer que toutes les conditions légales et réglementaires sont remplies pour que son intervention soit valide aux yeux de la loi. Cela peut inclure la vérification des pouvoirs de représentation, des mandats et des divers documents procéduraux.

## Les Modalités d'Intervention

### Procédure de Désignation

La désignation de l'avocat postulant est généralement le résultat d'un accord entre l'avocat plaidant et l'avocat postulant. Cette désignation doit être formalisée par un acte écrit, souvent une convention d'honoraires, qui précise les modalités de l'intervention, les obligations respectives des parties et les honoraires de l'avocat postulant.

### Documents et Informations Nécessaires

Pour que l'intervention de l'avocat postulant soit efficace et conforme aux exigences légales, un certain nombre de documents et d'informations sont nécessaires. Cela peut inclure des pièces justificatives, des actes de procédure, des preuves et des informations sur les parties impliquées. L'avocat postulant doit avoir accès à ces documents en temps utile pour pouvoir les examiner et

les utiliser de manière appropriée.

## **Étapes Clés de l'Intervention**

L'intervention de l'avocat postulant se déroule en plusieurs étapes clés. La première étape est le dépôt des actes de procédure auprès du tribunal compétent. Ensuite, l'avocat postulant peut être amené à suivre les différentes phases de la procédure, y compris les audiences intermédiaires, les expertises et les autres étapes procédurales. Enfin, il peut être chargé du dépôt des conclusions et, dans certains cas, de la plaidoirie, bien que cette dernière tâche soit généralement réservée à l'avocat plaidant.

### **Dépôt des Conclusions, Plaidoiries, etc.**

Bien que l'avocat postulant ne soit généralement pas impliqué dans les plaidoiries, il peut être chargé du dépôt des conclusions écrites. Ces conclusions doivent être rédigées en conformité avec les règles de procédure applicables et doivent être déposées dans les délais prescrits pour éviter toute nullité.

## **Les Responsabilités et Obligations de l'Avocat Postulant**

### **Envers le Client**

L'avocat postulant a une obligation de conseil, d'information et de représentation envers son client. Il doit s'assurer que les intérêts de ce dernier sont bien défendus devant le tribunal compétent. Cette obligation est consacrée par l'article 15 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques. Le manquement à cette obligation peut entraîner la responsabilité civile de l'avocat postulant.

### **Envers l'Avocat Plaidant**

L'avocat postulant a également des obligations envers l'avocat plaidant. Il doit notamment s'assurer que toutes les pièces et informations nécessaires à la défense du client lui sont transmises en temps utile. La coordination entre les deux avocats est essentielle pour le bon déroulement de la procédure.

### **Envers le Tribunal**

L'avocat postulant est tenu de respecter les règles de procédure et les délais imposés par le tribunal. Le non-respect de ces règles peut entraîner des sanctions, y compris des amendes et des peines disciplinaires, conformément à l'article 32 du décret n° 2005-790 du 12 juillet 2005 relatif aux règles de déontologie de la profession d'avocat.

### **Respect des Règles de Procédure et des Délais**

Il est impératif que l'avocat postulant respecte scrupuleusement les règles de procédure et les délais prescrits. Le non-respect de ces éléments peut entraîner la nullité de la procédure et compromettre les intérêts du client.

## **Les Avantages et Inconvénients de Faire Appel à un Avocat Postulant**

## **Pour le Client**

L'un des principaux avantages pour le client est la possibilité de bénéficier de l'expertise d'un avocat spécialisé dans la juridiction compétente. Cependant, cela peut également entraîner des coûts supplémentaires, notamment en termes d'honoraires.

## **Pour l'Avocat Plaidant**

L'avocat plaidant bénéficie de l'expertise de l'avocat postulant en matière de procédure locale, ce qui peut être un atout considérable. Néanmoins, cela nécessite une coordination étroite entre les deux avocats, ce qui peut être source de complexité.

## **Pour le Système Judiciaire**

L'intervention de l'avocat postulant contribue à la fluidité et à l'efficacité du système judiciaire en permettant une meilleure répartition des affaires en fonction des compétences territoriales. Toutefois, cela peut également entraîner une certaine lourdeur administrative.

## **Conclusion**

### Résumé des Points Clés

L'avocat postulant joue un rôle crucial dans le système judiciaire français. Ses responsabilités et obligations sont multiples et s'étendent au client, à l'avocat plaidant et au tribunal. Le respect des règles de procédure et des délais est impératif pour le bon déroulement de la procédure.

### Importance du Rôle de l'Avocat Postulant dans le Bon Fonctionnement du Système Judiciaire

L'avocat postulant est un maillon essentiel du système judiciaire. Son rôle garantit que les règles de compétence territoriale sont respectées, ce qui contribue à l'efficacité et à la crédibilité du système.

Si vous êtes confronté à une affaire nécessitant une expertise spécifique en matière de compétence territoriale, il est fortement recommandé de consulter un avocat postulant.

## **FAQ sur le Rôle de l'Avocat Postulant**

### Quand Faire Appel à un Avocat Postulant ?

Il est conseillé de faire appel à un avocat postulant lorsque l'affaire relève d'une juridiction dans laquelle l'avocat plaidant n'est pas inscrit.

### Comment Choisir un Avocat Postulant ?

Le choix doit être basé sur l'expertise en matière de compétence territoriale et de domaine juridique concerné.

### Quels sont les Frais Associés ?

Les honoraires de l'avocat postulant varient et doivent être discutés au préalable, généralement sous forme de convention d'honoraires.